



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU JEUDI 9 MARS 2023

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents 13
- Ayant pris part : 17

L'an deux mille vingt-deux et jeudi neuf mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

01/03/2023

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; M. Didier COMBES ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Héléna POLDERVAART ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage

01/03/2023

Excusés représentés : Mme Mélanie ROUX représentée par Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean-Pierre LESCURE représenté par M. Jean-Paul CHAMAYOU ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND représentée par Mme Héléna POLDERVAART et Mme Pauline MARCOU MADER représentée par Mme Dominique GODOT-RAMADE.

Absentes non excusées : Mme Gaëlle POUSTOMIS et Mme Vanessa LAGARDE

M. Didier COMBES a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération 2023-12 : Rénovation des Eglises de St Amans de Négrin et de Bouyrols

Monsieur Jean MARTINEZ, Adjoint au Maire, expose qu'il est nécessaire de rénover les nefs délabrées et dangereuses des Églises de St Amans de Négrin et de Bouyrols.

Le montant total des travaux s'élèverait à 34 650,00 € HT et à 41 580,00 € TTC.

Monsieur Jean MARTINEZ propose de solliciter les aides de l'État (D.E.T.R.) et du Conseil départemental du Tarn, le plan de financement pourrait être le suivant :

Financement :

État (D.E.T.R.) 30 %	10 395,00 €
Conseil départemental 25 %	8 662,50 €
Autofinancement 45 %	<u>15 592,50 €</u>
Total H.T.	34 650,00 €
T.V.A. 20 %	6 930,00 €
Total T.T.C.	41 580,00 €

Monsieur le Maire prend la parole et invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la proposition de Monsieur Jean MARTINEZ.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, unanime :

- APPROUVE le montant total de travaux à 34 650,00 € H.T.,
- DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la Commune,

- APPROUVE le plan de financement de l'opération de rénovation des Églises de St Amans de Négrin et de Bouyrols,
- SOLLICITE les aides de l'État (D.E.T.R.) à hauteur de 30 % et du Département à hauteur de 25 % du montant total hors taxes des travaux.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Didier COMBES



Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

